

Enquête européenne sur l'activité des filiales étrangères des groupes français (Outward FATS - OFATS)



2014



Coordonnées du Groupe enquêté

SIREN		
NOM du Groupe		
Adresse - voie et libellé		
COMPLEMENT D'ADRESSE		
CODE POSTAL		
COMMUNE/BUREAU DISTRIBUTEUR		

Merci de renseigner les coordonnées de la personne ayant répondu au questionnaire

CIVILITE (M., Mme)		
NOM, Prénom		
Service, titre, FONCTION		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Télécopie		
Courriel		

Toute correspondance ou demande de renseignement relative à la présente enquête doit être adressée à :

INSEE DR de Basse Normandie SSNE Service de Statistiques Nationales d'Entreprises 5, Rue Claude Bloch BP 95137 14024 Caen CEDEX	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left;">Coordonnées du correspondant INSEE - SSNE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 20%;">Nom</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Téléphone</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Télécopie</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Courriel</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Coordonnées du correspondant INSEE - SSNE		Nom		Téléphone		Télécopie		Courriel	
Coordonnées du correspondant INSEE - SSNE											
Nom											
Téléphone											
Télécopie											
Courriel											

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**. Visa n° 2015A030EC du Ministre de l'Économie et des finances valable pour l'année 2015. Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

Tableau A : Données de cadrage - exercice 2014 -
(Voir Notice)

Veuillez ventiler les filiales par grande zone géographique.
Cas des groupes sans filiale hors France: Merci de retourner le questionnaire en indiquant l'absence de filiale hors France.

Données 2014

Ventilation du <i>chiffre d'affaires total du groupe</i> par zone géographique d'implantation des filiales.		Montants (milliers d'euros)
Chiffres d'affaires	Chiffre d'affaires - France (y compris la société mère)	
	Chiffre d'affaires - Union Européenne hors France	
	Chiffre d'affaires - Reste du Monde - hors UE - hors France	
	Chiffre d'affaires Total du groupe	
L'écart entre le chiffre d'affaires mondial et sa répartition géographique est de		0
Ventilation des <i>effectifs</i> par zone géographique d'implantation des filiales du groupe.		Effectif salarié moyen
Effectifs	Effectif en France (y compris la société mère)	
	Effectif en Union Européenne hors France	
	Effectif dans le Reste du Monde - hors UE -hors France	
	Effectif Total du groupe	
L'écart entre l'effectif total dans le Monde et sa répartition est de:		0
Ventilation des <i>filiales</i> du Groupe par zone géographique d'implantation des filiales.		Nombre de filiales
Filiales	Nombre d'unités légales en France (y compris la société mère)	
	Nombre d'unités légales en Union Européenne hors France	
	Nombre d'unités légales dans le Reste du Monde - hors UE -hors France	
	Nombre Total d'unités légales dans le monde	
L'écart entre le nombre total d'unités légales contrôlées dans le Monde et sa répartition est		0
Ventilation du "<i>Résultat Net Part du Groupe</i>" et du "<i>Résultat Non courant</i>" par zone géographique		Montants (milliers d'euros)
Résultat	Résultat net part du groupe - France :	
		Dont Résultat « Non courant » France
	Résultat net part du groupe - HORS France	
		Dont Résultat « Non courant » HORS France
	Résultat net part du groupe - Total du Groupe	
	Dont Résultat « Non courant » Total du Groupe	

Compléments d'Informations

([Voir Notice](#))

[Durée d'exercice](#)

Date de clôture de l'exercice (jj/mm/aaaa)	
Nombre de mois d'exercice	

[Nature des données transmises dans les tableaux B 1 \(FR\), B 2 \(UE hors France\) et C \(HUE\) :](#)

Les chiffres d'affaires des filiales transmis sont des données consolidées (mettre 1) ou non consolidées (mettre 2)	
Les Frais de personnel (g) des filiales sont des données consolidées (mettre 1) ou non consolidées (mettre 2)	
Les Acquisitions d'actifs corporels (h) des filiales sont des données consolidées (mettre 1) ou non consolidées (mettre 2)	
L'indicateur de résultat des filiales étrangères est un EBE (sélectionner 1) un EBITDA (sélectionner 2) ou un autre indicateur (sélectionner 3) à préciser.	

[Périmètre de consolidation : avez-vous enregistré au cours de l'exercice une évolution significative du périmètre de consolidation ?](#)

sélectionner 1 pour OUI, ou 2 pour NON		
SI OUI, veuillez indiquer les principales modifications du périmètre en précisant le nom du groupe acquéreur ou Cédant et son pays d'implantation.	Nom du groupe	code pays (liste)
		Chiffre d'affaires
		Effectifs
	Cession d'une branche d'activité	
	Acquisition d'une branche d'activité	
	Fusion de branche ou de sous-groupe	
	Activités destinées à être vendues (selon la norme IFRS 5)	

[Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête ? \(recherche des données + remplissage du questionnaire\)](#)

	Heures	Minutes

[Observations:](#)

--

Enquête O_FATS

Définitions et Concepts

Modifications par rapport à OFATS 2013:

- Filiales France : un cadre a été ajouté pour la ventilation des filiales du groupe localisées en France. Les informations attendues sont : l'activité, le chiffre d'affaires, le nombre de filiales et l'effectif salarié.
- Filiales localisées en UE (hors France) et hors UE : ajout d'un indicateur de résultat à déclarer par pays d'implantation des filiales: (EBE / EBITDA)
 - Co-entreprises : ajout des deux variables : "Frais de personnel" et "Investissements corporels".

Cas des groupes qui ne contrôlent aucune filiale à l'étranger: Veuillez retourner le questionnaire vierge en indiquant l'absence de filiale à l'étranger.

Les données à transmettre dans ce questionnaire concernent les sociétés contrôlées - directement ou indirectement - par le groupe, sur la période de référence.

Paliers de consolidation : les groupes ventileront, dans la mesure du possible, tous les pays d'implantation des filiales étrangères.

TAB A : DONNEES DE CADRAGE:

Date de clôture:	
Durée d'exercice:	Le groupe indiquera la date de clôture d'exercice et la durée de l'exercice en nombre de mois; cette date sera comprise entre le 30 juin de l'exercice de référence et le 1er juillet suivant cet exercice. Ces indications permettront de corriger les agrégats dans le cas d'une durée d'exercice différente de douze mois.
Chiffre d'affaires du Groupe :	il s'agit d'un chiffre d'affaires des filiales du Groupe à ventiler par zone géographique France, Union européenne hors France, hors Union européenne et Total Monde. <u>Il s'agit précisément d'un chiffre d'affaires par zone d'implantation des filiales</u> et NON d'un chiffre d'affaires par zone d'implantation des clients. Le chiffre d'affaires à renseigner dans ce tableau sera selon les deux cas suivants :
	Groupes qui effectuent une consolidation : un chiffre d'affaires consolidé ventilé par zone géographique: France, Union européenne hors France, hors Union européenne et Total Monde.
	Groupes qui ne consolident pas : les groupes indiqueront les chiffres d'affaires agrégés issus des comptes sociaux des filiales et ventilés par zone géographique.
Effectifs :	il s'agit d'un effectif salarié moyen annuel en équivalent temps plein. Les effectifs des sociétés mises en équivalence ne sont pas à intégrer à ces agrégats. Non compris les effectifs salariés mis à disposition par d'autres sociétés hors groupe ainsi que les intérimaires.
Nombre de filiales :	correspond au nombre d'unités légales localisées hors de France, y compris les succursales pour lesquelles le groupe exerce un contrôle, directement ou indirectement (filiales et sous-filiales). Ne sont pas comprises: les entreprises associées pour lesquelles le groupe exerce une influence notable sans en exercer le contrôle: "Entreprises associées". (voir ci-dessous les définitions: contrôle exclusif ou contrôle de fait). Comprend : toute unité active au moins pendant une partie de l'exercice observé et ayant généré du chiffre d'affaires et/ou ayant employé des salariés au cours de la période observée - comprend les unités de production qui ne sont pas des sociétés juridiques à part entière mais qui dépendent de filiales étrangères contrôlées par le groupe - comprend aussi les fonds de pension qui n'emploient pas de personnel - comprend aussi les fonds de pension qui ne sont pas des sociétés juridiques mais qui sont gérés par des sociétés fonds de pension, par des compagnies d'assurance ou par des institutions financières ayant la personnalité juridique et qui sont implantées hors de France et contrôlées par le groupe. Sont exclues: les unités inactives.

Les variables de résultat ne sont pas à renseigner par les groupes qui ne consolident pas.

Résultat net part du Groupe : le groupe indiquera le « résultat net part du groupe » pour l'ensemble du groupe dans le monde. Pour les groupes cotés, cette donnée correspond au résultat net CONSOLIDE du groupe selon les normes IFRS après déduction des résultats des filiales consolidées par intégration globale qui reviennent aux actionnaires minoritaires, tel que publié dans le document de référence annuel. Il est également demandé d'évaluer la contribution des filiales implantées en France et celle des filiales implantées dans le reste du monde (zone HORS France) au « Résultat net part du groupe ».

Éléments non courants (ou exceptionnels) : le Groupe indiquera, par zone géographique (France, HORS France, Monde), le montant du « résultat net part du Groupe » dû à des « éléments exceptionnels », dits aussi « éléments non courants » ou « éléments non récurrents ». Il s'agit de résultats liés à des événements, opérations ou changements significatifs intervenus lors de l'exercice et qui seraient de nature à altérer l'appréciation de la performance opérationnelle de l'entreprise, s'ils n'étaient pas isolés. Ces résultats non courants sont principalement comptabilisés dans les postes suivants : dépréciation d'actifs corporels et incorporels, dépréciation de goodwill, variation d'écarts d'acquisition, provisions et reprises de provisions pour litiges, résultat de cession d'investissements et de placements financiers, plus ou moins-values de cessions. Certains groupes isolent une partie de ces opérations, produits de cession et changements de valeur dans le poste « Résultat net des activités non poursuivies », « Résultat exceptionnel », « Résultat non récurrent », « Produits et charges opérationnels non courants » ou bien encore « Autres produits et charges opérationnels ».

En revanche, les coûts et provisions pour réorganisation et restructuration, les charges liées aux plans d'options et de retraite, les paiements sous forme d'actions, les charges ou reprises de charges liées aux avantages consentis aux retraités du groupe ne sont pas à déduire.

TAB B_1 : Ventilation des filiales implantées en France (1) :

TAB B_2 : Ventilation des filiales implantées en Union européenne, sauf France (1) :

TAB C : Ventilation des filiales implantées hors Union européenne

- La liste des codes pays est jointe dans ce fichier Excel ("codes pays") ou accessible à partir du site :

http://www.iso.org/iso/country_codes/iso_3166_code_lists/country_names_and_code_elements.htm

- La liste des codes d'activité est jointe dans ce fichier Excel ("codes activité") ou accessible à partir du site :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm> . Le code attendu est à 2 positions ou à 3 positions pour les divisions 30, 64,69 70 et 73.

Pour faciliter la déclaration de ce code d'activité, les codes d'activité sont transmis dans ce fichier - à 2, 3 et 4 positions de la nomenclature.

les unités à déclarer dans les tableaux B_1, B_2 et C sont:

les unités dont le contrôle exercé par le groupe est un "contrôle de droit" (contrôle exclusif)

les unités dont le contrôle exercé par le groupe est un "contrôle présumé" (contrôle de fait).

Sont EXCLUES: les sociétés NON contrôlées.

Sont EXCLUES : les co-entreprises A DECLARER dans le tableau D.

Contrôle de droit (exclusif):	Ce contrôle résulte du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une autre société en cas de détention de la majorité des droits de vote ou en vertu d'un accord ou de clauses statutaires.
Contrôle présumé (contrôle de fait):	Ce contrôle est obtenu même en l'absence de la majorité des droits de vote, si la société consolidante peut désigner les dirigeants de sociétés indépendantes avec une fraction minoritaire des droits de vote (< 50%). Le contrôle de fait est présumé si aucun associé ne détient une fraction des droits de vote supérieure à celle détenue par la société consolidante. ex: si la société consolidante détient 40% des droits de vote et aucun autre associé ne détient une fraction supérieure à ce taux.

Le contrôle selon la norme IFRS 10 :	Cette norme donne une définition plus large du contrôle que celle des normes françaises. Le contrôle d'une entité signifie que l'investisseur a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité. L'exposition aux risques est un indicateur de contrôle mais ce n'est pas le seul pour la consolidation des entités. Selon cette norme, un groupe peut contrôler une unité avec moins de 50% des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont substantifs dès lors que le détenteur a la capacité d'exercer ces droits et lorsque ces droits sont exerçables. Autrement dit, les droits de vote potentiels sont à prendre en compte pour déterminer le contrôle d'une entité.
Le contrôle de droit ou de fait peut être exercé directement ou indirectement.	
Comment ventiler les unités du Groupe?	
Les filiales sont à ventiler par pays d'implantation et par activité principale. - soit individuellement (une ligne du tableau B_1 (FR) , B_2 (UE hors France) ou C (Hors UE) = une seule filiale) - soit par regroupement de filiales implantées dans le même pays et exerçant la même activité.	
Le contenu de chaque variable du questionnaire est explicité ci-dessous. Chaque variable est repérée sur le questionnaire par une lettre permettant de faire le lien avec la notice.	
(a)	<p>Pays :</p> <p>Pour déclarer les filiales en UE et hors UE, il convient de sélectionner le libellé du pays dans le menu déroulant de ces deux tableaux. Le code sera affiché automatiquement. Pour les co-entreprises déclarées en tableau D, il convient de sélectionner les codes pays dans le menu déroulant. Ces codes sont ceux de la nomenclature officielle ISO. La liste des codes pays est accessible dans ce fichier dans les feuilles "Codes Pays_UE" pour les pays du tableau B_1 et en "Codes Pays HUE" pour les pays hors UE du tableau C et "codes Pays_Co-Ent_D" pour les pays d'implantation des co-entreprises à déclarer dans le Tableau D. Dans chacune de ces feuilles, vous pouvez revenir directement à la feuille souhaitée (voir les liens pour un retour direct aux feuilles du fichier).</p> <p><u>Le code du pays sera généré automatiquement après en avoir sélectionné le nom.</u></p>
(b)	<p>Activité</p> <p>Attendu : Il convient de sélectionner le libellé de l'activité dans le menu déroulant des tableaux B_1, B_2 et C. Ces activités sont classées par ordre alphabétique. Le code de l'activité sera généré automatiquement après avoir renseigné le libellé. Les activités sont codées selon le niveau 2 de la nomenclature officielle c'est à dire au niveau des divisions d'activités à l'exception des divisions 30, 64, 69, 70 et 73 partiellement subdivisées (les divisions 30 et 64 sont subdivisées respectivement en 5 et 4 sous groupes : 30.1, 30.2, 30.3, 30.4, 30.9, 64.1; 64.2; 64.3 et 64.9. Les divisions 69, 70 et 73 sont chacune subdivisées en 2 sous-groupes (69.1 et 69.2, 70.1 et 70.2 et 73.1 et 73.2). Les codes d'activité sont consultables dans la feuille "codes-activité" de ce fichier. Pour les co-entreprises déclarées en tableau D, seuls les codes sont à sélectionner dans le menu déroulant.</p> <p>IMPORTANT: Ce qui est attendu, c'est l'activité réellement exercée par la ou les filiales déclarée(s) et NON l'activité du secteur opérationnel (reporting unit); un secteur opérationnel pouvant être composé d'un regroupement de filiales de production et de filiales de commercialisation ou d'activité de services.</p> <p><u>Cas particulier :</u> Le Groupe indiquera l'activité principale de la filiale, selon le critère "chiffre d'affaires réalisé". Une ligne pourra regrouper plusieurs activités (divisions) lorsque celles-ci sont exercée par une même filiale. Ce sera le cas notamment lorsqu'une filiale a plusieurs branches d'activité classées dans des divisions différentes de la nomenclature. C'est le cas lorsque certaines activités sont intégrées au processus de production (ex : les unités légales en charge de la distribution de l'eau - Division 36 - ont généralement en charge le traitement des eaux usées - division 37). Pour le secteur des assurances, il conviendra d'indiquer de sélectionner l'activité « Assurances » correspondant au code 65.</p>
(c)	<p>Nombre de sociétés</p> <p>Il s'agit du nombre d'unités légales contrôlées directement ou indirectement par le groupe et qui participent à l'élaboration des données de la ligne ou du regroupement (y compris les succursales). Il s'agit donc du nombre de filiales ou sous-filiales implantées dans le pays déclaré et exerçant l'activité spécifiée. Le « nombre de sociétés incluses » NE COMPREND PAS les co-entreprises qui sont à déclarer dans le tableau D.</p> <p><i>Comprend</i> toutes les unités actives durant la période de référence.</p>

(c)	incluses	<p><i>Correspond</i> pour le secteur des Assurances :</p> <ul style="list-style-type: none"> sociétés d'assurance non-vie sociétés d'assurance vie entreprises de réassurance spécialisées souscripteurs du Lloyd's entreprises d'assurance mixte
(d)	Effectif salarié :	<p>Il s'agit d'un effectif salarié moyen annuel en équivalent temps plein des filiales déclarées. Ne comprend pas les effectifs des co-entreprises qui sont à déclarer avec les co-entreprises dans le tab D "co-entreprises".</p>
		<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les salariés de la (des) filiale(s) du pays mis à disposition à des sociétés hors groupe et payés par la (les) filiale(s) (représentants de commerce - personnel d'assistance technique...) - Comprend le personnel absent sur une courte période (pour cause de maladie, période de grève) - ne comprend pas le personnel absent pour une période indéterminée - Comprend le personnel à temps partiel (comptabilisé en équivalent temps plein), personnel à domicile, travailleurs saisonniers... - Non compris les effectifs salariés mis à disposition par d'autres sociétés hors groupe et intérimaires.
(e)	Chiffre d'affaires des filiales	<p>- Il s'agit du chiffre d'affaires agrégé des filiales et sous-filiales implantées dans le pays indiqué et exerçant l'activité définie selon le code de la division (ou du code NACE) indiquée. Correspond au chiffre d'affaires TOTAL réalisé par les filiales et sous-filiales sur la période de référence Y COMPRIS les chiffres d'affaires Intra-groupe.</p>
		<p>- Correspond au montant total, hors taxes des ventes de marchandises, de la production vendue de biens et de services liée aux activités courantes de l'ensemble des filiales formant le regroupement.</p> <p>- Montant hors TVA, net de remises, rabais et de ristournes mais comprenant les droits et taxes sur les produits, les frais de transports et de packaging à la charge de l'acheteur.</p> <p>-Ne comprend pas le chiffre d'affaires des co-entreprises à déclarer dans le tableau "Tab D_co-entreprises".</p>
		<p>Exclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> la production pour compte propre ou destinée à être immobilisée. les subventions d'exploitation reçues. les royalties, revenus de dividendes et autres revenus exceptionnels ou financiers
		<p>Pour les sociétés du secteur des Assurances le chiffre d'affaires correspond au poste des primes <u>émises</u> brutes (de réassurance) du compte de résultat technique. Il exclut donc la variation des primes non acquises.</p>
(f)	Chiffres d'affaires Intra-groupe :	<p>- Il s'agit du montant des ventes entre la ou les filiales déclarées sur la ligne du tableau et les autres filiales du Groupe y compris la société mère.</p> <p>- Différence entre le Chiffre d'affaires agrégé des filiales et sous-filiales et le Chiffre d'affaires « contributif » des filiales et sous-filiales du pays observé au chiffre d'affaires consolidé Monde</p> <p>Pour les sociétés du secteur des Assurances le chiffre d'affaires intra-groupe correspond au poste des primes <u>émises</u> brutes (de réassurance) du compte de résultat technique, souscrites par les filiales du Groupe (quelle que soit leur implantation).</p>
(g)	Coûts du personnel	<p>Ensemble des rémunérations versées par la (les) filiale(s) et sous-filiales aux salariés en contrepartie du travail effectué sur la période de référence.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprend les salaires et traitements et l'ensemble des charges salariales - Comprend les pourboires, bonus, treizième mois, commissions, transports, jetons de présence, heures supplémentaires... - Non compris les coûts du personnel des intérimaires

(h)	Acquisitions d'actifs corporels	<ul style="list-style-type: none"> - Comprend les acquisitions de biens corporels réalisées au cours de la période de référence ou la production de biens corporels pour compte propre destinée à être utilisée pendant au moins un an par la société. - Comprend les acquisitions de biens destinés à accroître la capacité de production ou prolonger la durée de vie des installations existantes. - Évaluées avant cessions d'immobilisations - évaluées au prix d'achat y compris frais de transport et autres frais de transfert de propriété - non compris les remboursements correspondant aux intérêts du capital emprunté. Les investissements pour compte propre sont évalués au coût de production - Comprend les acquisitions réalisées par contrat de leasing ou réalisées pour compte propre (production immobilisée) - Ne comprend pas les acquisitions par voie d'apports (biens acquis lors de restructurations) - Ne comprend pas les coûts d'entretien courant lorsqu'ils sont associés à des biens acquis en crédit bail ou en mis location simple - Ne comprend pas les acquisitions d'immobilisations incorporelles et financières. <p>Les acquisitions d'actifs corporels sont à déclarer si ces actifs ont été livrés, intégrés au processus de production et payés au cours de la période de référence.</p>
(i)	EBE ou EBITDA	<p><u>Le groupe transmettra un EBE ou un équivalent de type EBITDA, par pays d'implantation des filiales localisées à l'étranger.</u></p> <p><u>EBE : Excédent Brut d'Exploitation</u> = Production totale + autres produits - ensemble des achats et charges externes - autres charges + subventions d'exploitation - Frais de personnel - Impôts sur les produits. La production totale = (Chiffre d'affaires+ production stockée+production immobilisée+autres produits).</p> <p><u>EBITDA</u> = "<u>Earnings Before Interests and Taxes, Depreciations and Amortizations</u>" = bénéfices avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements sur immobilisations mais après dotations aux provisions sur stocks et clients. Proche de l'EBE à la différence près des dotations aux provisions, des impôts et subventions d'exploitation.</p>
Z8 : Pays Hors Union européenne non ventilés ci-dessus.		<p>Cette ligne permettra de regrouper les données des filiales, non ventilées par pays et implantées dans des pays faiblement contributeurs au résultat du groupe. Les montants de cette ligne devront être marginaux par rapport à l'agrégat du groupe dans son ensemble. Ce poste ne devra pas représenter plus de 5% du total hors UE. Ce code est accessible dans la liste déroulant les codes pays.</p>

TAB D : Ventilation des co-entreprises (Joint-Venture) implantées HORS France - Quelle que soit la méthode de consolidation pratiquée par le groupe - (IP ou MEE)

A renseigner si le groupe détient des co-entreprises localisées hors France. Pour chaque co-entreprise, le groupe indiquera les renseignements suivants:

o	Le nom de la co-entreprise ou raison sociale
o	Le pays d'implantation de la co-entreprise - tout pays d'implantation hors France. Les co-entreprises implantées en France ne sont pas à déclarer.
o	le code d'activité exercée par la co-entreprise
o	Le chiffre d'affaires Total: la donnée attendue correspond au chiffre d'affaires réalisé par la co-entreprise, à hauteur de 100%.
o	Le montant total de chiffre d'affaire intra-groupe réalisé par la co-entreprise.
o	L'effectif salarié total: correspond à l'effectif total de la co-entreprise (100% de son effectif). Il s'agit d'un effectif salarié moyen annuel en équivalent temps plein correspondant à la co-entreprise déclarée.
o	<p>Coûts de personnel: ensemble des rémunérations versées par la co-entreprise aux salariés en contrepartie du travail effectué sur la période de référence. Comprend: salaires et traitements et l'ensemble des charges salariales - comprend aussi les pourboires, bonus, treizième mois, commissions, transports, jetons de présence, heures supplémentaires...Non compris les coûts du personnel des intérimaires.</p>

o Acquisitions d'actifs corporels: comprend les acquisitions de biens corporels réalisées au cours de la période de référence ou la production de biens corporels pour compte propre destinée à être utilisée pendant au moins un an par la co-entreprise. (voir ci-dessus la définition détaillée).
o Le taux de contrôle de la co-entreprise exercé par le groupe.
o La méthode de consolidation de la co-entreprise (IP ou ME) pratiquée par le groupe.
o Indiquer la quote-part (en %) des données économiques (chiffres d'affaires et effectifs) déclarées en colonne d et f si les données de ces colonnes ne sont pas déclarées à 100%.
o Le ou les pays d'implantation du Groupe « codétenteur » de la co-entreprise (tous pays y c la France). Si la co-entreprise est détenue par deux groupes, une seule ligne est à renseigner avec l'ensemble des données attendues. Si la co-entreprise est détenue par trois groupes ou plus, les données de chiffres d'affaires et d'effectifs seront déclarées sur une seule ligne. Les pays d'implantation des groupes codétenteurs seront déclarés sur des lignes supplémentaires en répétant le nom et le pays d'implantation de la co-entreprise.

COMPLEMENTS :

Nature des données transmises	Il s'agit d'indiquer la nature des données transmises dans les tableaux B_1, B_2 et C - Consolidée ou Non consolidée pour les variables : Chiffres d'affaires - Frais de personnel - Acquisitions d'actifs incorporels
Temps de remplissage du questionnaire :	Il s'agit d'indiquer, en heures et minutes, le temps consacré à remplir ce questionnaire y compris le temps consacré à la recherche des données.
Restructurations majeures:	Le groupe indiquera les principales modifications de structure intervenues au cours de la période de référence. Le groupe indiquera pour chaque modification de structure le nom du groupe avec lequel la restructuration a eu lieu ainsi que son pays d'implantation.
Nature des modifications de structure:	Cessation d'une ou plusieurs branches d'activité, d'un secteur opérationnel ou cession du groupe
	Acquisition d'une ou plusieurs branches d'activité - ou achat d'un groupe
	Fusion/absorption d'un groupe ou de branche(s) d'activité
Cas d'une "Activités destinées à la vente" selon la norme IFRS 5:	Activités destinées à la vente. (IFRS 5)
	<i>Dans ce cas, le groupe indiquera, en plus du nom et du pays d'implantation du groupe concerné, une évaluation du chiffre d'affaires et des effectifs de la ou des branche(s) destinée(s) à être cédées.</i>

OBSERVATIONS :

Le groupe pourra indiquer toute précision relative aux données transmises dans les différents tableaux ou relatives aux restructurations. Le groupe indiquera également l'indicateur de résultat déclaré si celui-ci n'est ni l'EBE ni l'EBITDA.

- (1) La France comprend: La France Métropolitaine et la principauté de Monaco.
Les Départements d'Outre Mer (DOM) : Guyane Française, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Mayotte.
les Collectivités d'Outre Mer (COM): Saint-Pierre et Miquelon
- Ne comprend pas: La Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna. A déclarer dans le tableau C (hors UE)